



Ordre du jour provisoire

- 1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**
- 2. Point sur les articles examinés lors des réunions précédentes du Groupe de travail sur les amendements au Règlement sanitaire international (2005), pendant la période intersessions et durant les consultations informelles avec modérateurs**
- 3. Examen des propositions d'amendements aux groupes d'articles ci-dessous :**
 - TITRE IV – POINTS D'ENTRÉE (*Article 19 Obligations générales*) ; PARTIE V – MESURES DE SANTÉ PUBLIQUE (Chapitre I – Dispositions générales. *Article 23 Mesures sanitaires à l'arrivée et au départ* ; Chapitre II – Dispositions spéciales applicables aux moyens de transport et aux exploitants de moyens de transport. *Article 24 Exploitants de moyens de transport, Article 27 Moyens de transport affectés et Article 28 Navires et aéronefs aux points d'entrée* ; Chapitre III – Dispositions spéciales applicables aux voyageurs. *Article 31 Mesures sanitaires liées à l'entrée des voyageurs*) ; et annexes 3 et 4
 - TITRE VI – DOCUMENTS SANITAIRES (*Article 35 Règle générale et Article 36 Certificats de vaccination ou autres mesures de prophylaxie*) ; TITRE VIII – DISPOSITIONS GÉNÉRALES (*Article 42 Mise en œuvre des mesures sanitaires, Article 43 Mesures sanitaires supplémentaires et Article 45 Traitement des données à caractère personnel*) ; annexes 6 et 8 ; et TITRE X – DISPOSITIONS FINALES (*Article 56 Règlement des différends*)
 - TITRE I – DÉFINITIONS, OBJET ET PORTÉE, PRINCIPES ET AUTORITÉS RESPONSABLES (*Article 1 Définitions, Article 2 Objet et portée et Article 3 Principes*)
- 4. Propositions des États Membres concernant les entités à inscrire à l'annexe D et/ou l'annexe E du document A/WGHR/3/3 [s'il y a lieu]**
- 5. Rapport de la réunion**
- 6. Clôture de la réunion**